AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-6-8-70 074754

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
Boîte Postale 1078 - 34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

N° II9 - AOUT I970/

ESSAIS de LUTTE contre la POURRITURE GRISE de la VIGNE en I969

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

La Pourriture grise de la vigne reste une des principales préoccupations des viticulteurs et les invasions précoces qui ont pu être observées dans la deuxième quinzaine de mai I970 sur des feuilles, des rameaux et des jeunes grappes rappellent, s'il en était besoin, la présence du parasite.

Comme les années précédentes, nous donnons ci-après les résultats obtenus dans les essais officiels réalisés en Gironde en I969.

Si la maladie a été moins grave qu'en I968, quelques manifestations ont été observées sur les feuilles en mai et en juin. Sur les grappes, les premières atteintes, faibles d'ailleurs, ont eu lieu sur les cépages blancs à partir du I3 août et surtout à la fin de ce même mois. En septembre, l'évolution est devenue très rapide sur les cépages blancs et commence seulement sur les cépages rouges. Le retour du beau temps dans la troisième décade de septembre a enrayé le développement de la mala-die.

L'expérimentation entreprise dans l'Entre-deux-mers sur Muscadelle, cépage très sensible, avec un appareil pneumatique à dos à 60 litres à l'hectare a donné les résultats suivants, après l'application des quatre traitements prévus par le protocole officiel (II et 26 juillet - I3 août - 9 septembre):

- Au dernier comptage du 26 septembre I969, le pourcentage moyen d'attaques qui était de 77,75% pour le témoin, a été ramené à 30,57% pour Dichlofluanide à 200 grs de M.A/Hl , à 46,72% pour Bénomyle à 50 grs de M.A./hl., à 49,52 % pour Phaltane à 200 grs de M.A./Hl. et à 58,87% pour Thirame à 320 grs de M.A./hl.

<u>Essais complémentaires</u> : Des essais complémentaires ont été réalisés avec Dichlofluanide à 200 grs de M.A./Hl, pour vérifier l'action d'un traitement plus précoce (floraison presque terminée au lieu de nouaison) et pour comparer un programme de traitement basé sur l'observation des conditions climatiques que l'on estime favorables à l'évolution du Botrytis avec la méthode un peu arbitraire du protocole.

Dans le premier cas, le traitement précoce du 3 juillet en supplément des 4 applications du programme officiel a donné sur 200 grappes, les pourcentages moyens d'attaques suivants : 79,7% pour le témoin, 30,6% POUR 5 applications, 29,25% pour 4 applications. Dans les conditions de I969, le traitement avant la nouaison n'apparaissait donc pas utile.

Dans le deuxième cas, les mesures de températures et d'hygrométrie effectuées dans la parcelle ont mis en évidence les périodes d'évolution de la maladie qui ont conduit aux dates de traitements indiquées ci-après : 26 juin, I4 et 27 août, 9 septembre.

Il s'agit d'une intervention précoce (début floraison) suivie, après une longue interruption (beau temps) , de trois traitements rapprochés pendant la période pluvieuse. Cette méthode très différente du protocole officiel où l'espacement des traitements est assez régulier, correspondait en réalité à l'évolution de la maladie dans le vignoble.

Les résultats obtenus montrent que la méthode basée sur les observations climatiques qui a permis d'éviter de traiter pendant les périodes de beau temps, n'a pas été meilleure que la technique basée sur les observations des stades phénologiques.

P.428

.../...

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

Au 20 Septembre, les comptages sur 600 grappes donnent les résultats suivants en pourcentages moyens d'attaques :
- Témoin 77,75 %, Traitements climatiques : 35,03 %
Traitements du protocole : 30,75 %

Observations sur la vinification : Parallèlement, des observations ont été faites sur la fermentation et la vinification par le Laboratoire de l'Institut Technique du Vin, sur des échantillons prélevés dans les essais.

Après quatre traitements, dont le dernier se situe à 18 jours de la récolte et dans les conditions expérimentales de la microfermentation, aucun des produits ne présente une activité importante sur les levures alcooliques. Si les moûts de raisins traités avec Thirame et Bénomyle fermentent normalement et rapidement, avec Dichlofluanide et Phaltane, les départs de fermentation sont plus difficiles.

Avec Bénomyle, dans le cas de traitements tardifs (15 jours, 8 jours et 4 jours avant la récolte), superposés aux traitements normaux sur Muscadelle et sur Merlot, la fermentation s'est faite aussi bien et aussi vite que pour le témoin. On trouve tout au plus un retard de 2 jours pour certains échantillons qui ne sont d'ailleurs pas ceux qui ont reçu le plus grand nombre de traitements, ni les applications les plus tardives.

Conclusions : Une nouvelle fois la maladie s'est développée rapidement à l'approche des vendanges après les fortes pluies de Septembre. Mais l'application de deux traitements (méthode officielle) ou de trois (méthode climatique) pendant la période critique du 15 Août au 10 Septembre n'a pas modifié les pourcentages d'attaques.

Dans nos essais, Dichlofluanide se classe en tête. Il est suivi de Bénomyle et de Phaltane. Vient ensuite le Thirame et enfin le témoin qui est nettement plus attaqué.

L'efficacité des produits est meilleure qu'en 1968 puisque la diminution du pourcentage moyen d'attaques entre le témoin et le meilleur produit est passée de 30 % en 1968 à 47 % en 1969. Il est vrai que la période d'évolution a été plus courte cette année en raison du beau temps de Juillet et du début d'Août.

En outre, il ne s'est écoulé que 10 jours entre l'application du dernier traitement (9 Septembre) et la fin de la pluie (19 Septembre). Le beau temps qui a persisté jusqu'aux vendanges (26 Septembre) a arrêté la maladie. Le délai de 3 semaines à respecter entre le dernier traitement et la récolte a donc eu moins d'importance cette année qu'en 1968.

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES D'AQUITAINE
C. ROUSSEL

SAPERDE DU PEUPLIER - Cet insecte est un des parasites les plus redoutables du peuplier ; la larve qui creuse des galeries à la base du tronc (jusqu'à 2-3 mètres).

La période d'activité des adultes est en cours ; elle va se poursuivre pendant 4 ou 5 semaines.

Traiter les troncs sur 3 mètres à partir du sol avec un insecticide à base de D.D.T. 250 gM.A./HL.
Répéter ce traitement tous les 10-12 jours dans les plantations contaminées.

TEIGNE DE LA POMME DE TERRE - Elle est très nuisible sur les cultures tardives du littoral, lorsque l'été est chaud et sec.
Dans les tubercules, on observe de petites chenilles blanches ; elles creusent des galeries dans tous les sens, ce qui rend les tubercules inutilisables.
Pour éviter les dégâts de cet insecte à l'arrachage, faire sécher rapidement les tubercules, ils seront triés soigneusement et on mettra à part ceux sur lesquels on voit ou on devine des galeries sous épidermiques : ils sont contaminés par la Teigne.
Il est indispensable de faire cuire ces tubercules contaminés : on peut les utiliser pour l'alimentation des animaux domestiques.
Pendant la conservation, les tubercules seront mis dans un local non contaminé par la Teigne ; on peut le désinfecter avec un insecticide à base de Carbaryl ou D.D.T..

Ne pas jeter au fumier les tubercules atteints par la Teigne ; ces tubercules donneraient naissance à de nouveaux papillons qui augmenteraient les dégâts.

P. BERVILLE,

ZEUZERE DU POIRIER ET DU POMMIER - Une attaque de cet insecte se développe avec intensité. Poursuivre la lutte selon les indications données par un précédent bulletin : 2 Juillet 1970.

M. BEZUT,

Tirage du 5 Août 1970.